

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2012

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers de votants : 16

Date de la convocation : 27 janvier 2012
Date d'affichage de la convocation : 27 janvier 2012

L'an deux mil douze, le deux février, à vingt heures, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Monsieur BLANCHARD André, Maire.

Étaient présents : MM. RÉGEARD Loïc, DESHAYES Jean-Yves, BARBY Éric, BESSIN Pascal, BEDEL Didier, MONTIGNE Claude, LEFEUVRE André, RUELLAN Jean-Claude, MASSON Jean-Paul, CROQUISON Sébastien et Mmes ROZE Marie-Paule, NIVOL Nadine, GASCOIN Laurence et HOUIT Yolande.

Absent excusé : de LORGERIL Olivier (a donné procuration à M. BLANCHARD André).

Absents : GRIMBELLE Hélène et SAUVEUR Patrice

Un scrutin a eu lieu ; M. MASSON Jean-Paul a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2012

M. André Blanchard, Maire, soumet au Conseil Municipal le compte-rendu de la séance du jeudi 12 janvier 2012. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

PRÉSENTATION PAR M. HAUTOIS, CONSEILLER ÉNERGIE DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DU PAYS DE SAINT MALO, DU BILAN ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL 2007-2010 : suivi des consommations (bâtiments communaux) et étude spécifique concernant l'école publique.

Une synthèse concernant les 3 dernières années a été présentée et remise à chaque conseiller municipal.

Il en ressort quelques pistes et propositions d'amélioration pour le bâtiment de l'école et de la cantine municipale.

AVANT PROJET SOMMAIRE : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET CRÉATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (N°08-2012)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les délibérations n°100-2011 et n°08-2012 relatives au projet de l'école publique et de la création de l'accueil de loisirs sans hébergement.

L'Avant Projet Sommaire est porté à la connaissance du Conseil Municipal (esquisse et tableau des surfaces).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'Avant Projet Sommaire concernant l'extension de l'école maternelle et de la construction de l'accueil de loisirs sans hébergement. La surface nouvellement créée représente 502.25 m². La rénovation du bâtiment existant représente environ 65 m².
- **DEMANDE** à l'Atelier du Canal, maître d'œuvre de l'opération, de présenter l'Avant Projet détaillé (estimation et descriptif des travaux) pour la prochaine réunion de Conseil Municipal, à savoir le jeudi 16 février 2012,
- **MANDATE** M. le Maire pour mener à bien ce dossier et pour signer tous les documents s'y rapportant.

DATES A RETENIR

- Réunion concernant l'aménagement sur la RD 75 de la sortie du lotissement des Rives du Parc : mardi 7 février 2012
- Réunion de préparation des classes 2 : jeudi 9 février 2012 à 20 heures à la mairie
- Commissions « voirie » et « bâtiment » : présentation du diagnostic - accessibilité (bâtiments communaux et voirie) le mercredi 15 février 2012 à 10h30
- Prochain Conseil Municipal : jeudi 16 février 2012.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur André BLANCHARD déclare la session close. La séance est levée à 22 heures.

Affichage du compte-rendu le mardi 7 février 2012.

Vu, le Maire

M. André BLANCHARD